



Rencontre fournisseurs
Projet de refonte du Système d'information Sûreté de
l'Hôtel de Ville de Paris

Présentation des directions intervenantes dans le projet (et présents)

DIRECTION DES FINANCES ET DES ACHATS (DFA)

- **Clarisse Picard, Cheffe du service Achat 1 – Fonctionnement de la collectivité**
- **Christophe Provot, Responsable du domaine IT – SA1**
- **Virginie Blanchet, Cheffe du Service des marchés**
- **Meriem Belkhodja, Cheffe du Pôle Achats Responsables**

DIRECTION DE LA PRÉVENTION, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PROTECTION (DPSP)

- **Didier Vardon, Chargé de projet**
- **Christian Guionnet, Pôle Technique - Cellule études, Travaux et Exploitation Pour la Sûreté des Bâtiments et Espaces Publics**
- **Emmanuel Borsellino, Responsable du service sûreté de l'Hôtel de Ville**

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DU NUMÉRIQUE (DSIN)

- **Patrice Garnier, Chargé de Projets Transverses (STIPS)**
- **Philippe Picard, Chargé de Projets Transverses (STIPS)**
- **Jacqueline Weisz, Chargée de Projets SI HDV et cartes professionnelles (STIN)**

DIRECTION CONSTRUCTIONS PUBLIQUES ET ARCHITECTURE (DCPA)

- **Daniel Verrecchia – Encadrant Service des Locaux du travail**

DIRECTION DE L'IMMOBILIER, DE LA LOGISTIQUE ET DES TRANSPORTS (DILT)

- **Eric Lauga, Responsable sécurité incendie de l'Hôtel de Ville**
- **Patricia Didion, Chef de service de l'Agence de Gestion de l'Hôtel de Ville**

Sommaire

01 Présentation des achats à la Ville

02 Présentation du projet et état des lieux

03 Attentes de la Ville

04 Calendrier prévisionnel

05 Répondre à nos consultations

06 Questions-réponses

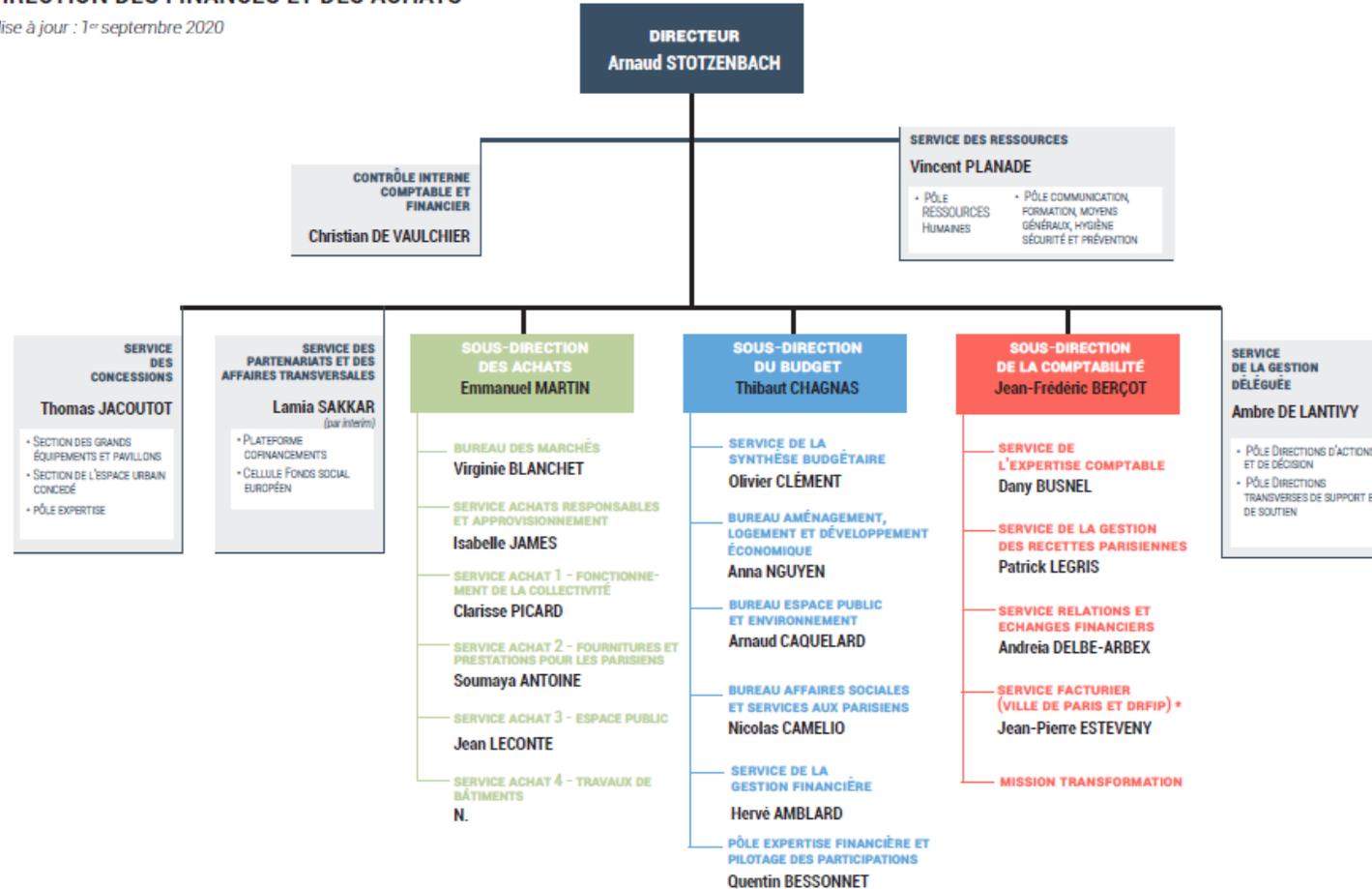
01

Présentation des achats à la Ville

Direction des Finances et des Achats

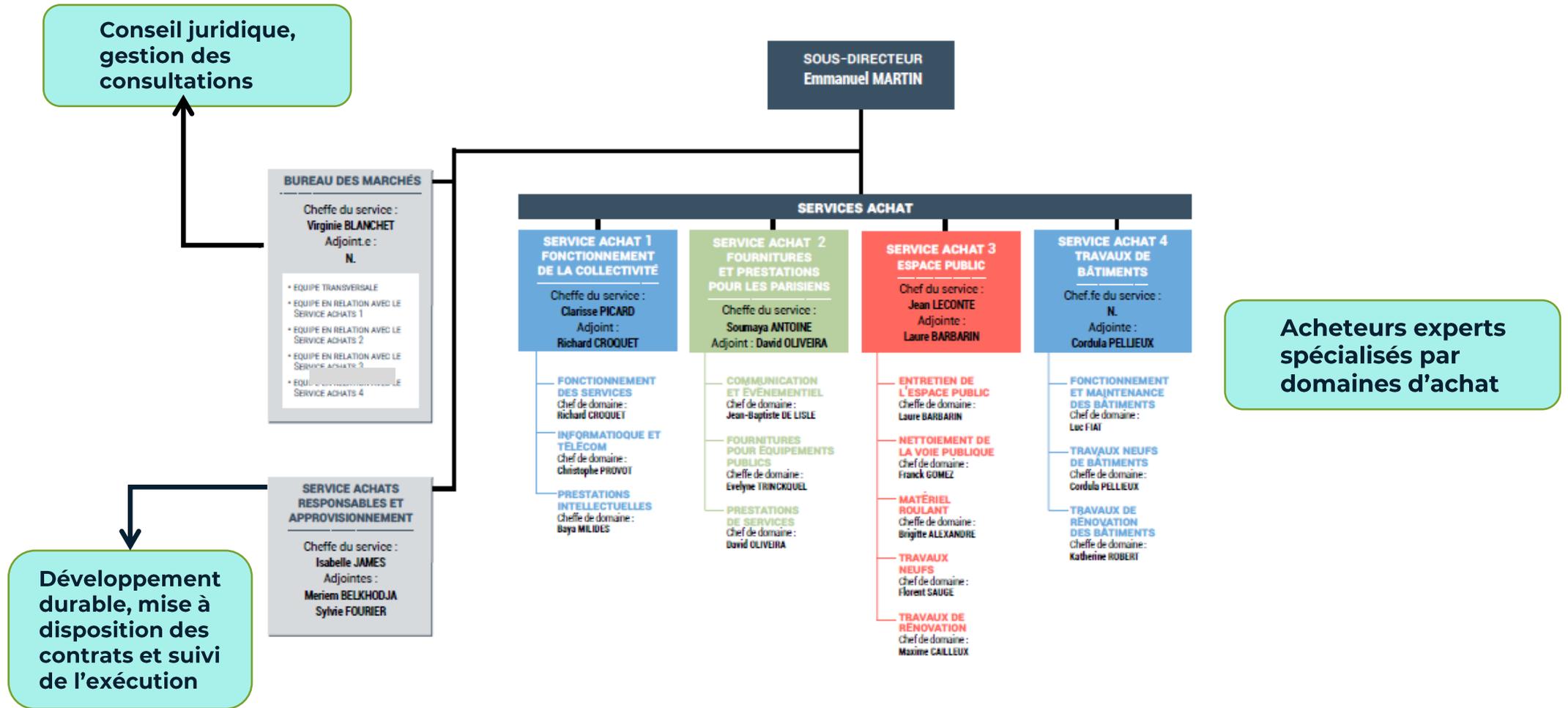
DIRECTION DES FINANCES ET DES ACHATS

Mise à jour : 1^{er} septembre 2020



* Sous l'autorité du comptable public

Sous-Direction des Achats



L'acte d'achat, de l'expression du besoin à l'exécution du contrat

OBJECTIFS



L'acte d'achat, de l'expression du besoin à l'exécution du contrat

Charte de déontologie Achats de la Ville de Paris

<https://www.paris.fr/pages/achats-et-marches-publics-3526#la-politique-fournisseur>

La Ville de Paris a mis en place une charte de déontologie achats pour permettre aux acheteurs de développer des relations transparentes avec les fournisseurs

Les rencontres fournisseurs doivent respecter les grands principes de la commande publique et les règles déontologiques de l'achat

Rubrique : Contacter la Direction des Finances et des Achats
Charte de déontologie DFA



02

Présentation du projet et état des lieux

Introduction sur le projet de refonte du SI de l'Hôtel de Ville

- Des systèmes techniques (SI) **obsolètes et fragiles**
- Des **fonctions très imbriquées** (exemple la création cartes professionnelles)
- Des systèmes **fermés et verrouillés**
- Des systèmes **incomplets et disparates** (intrusion / vidéo)
- Des **failles** dans le dispositif global (comptage / CA)

Amenant à :

- Des coûts de **maintenance** élevés
- Un service de **restauration** non garanti

Écosystème vidéo

VMS MILESTONE

- **Choisi et utilisé depuis 2016** (Fan Zone Euro) à la Ville de Paris (DPSP)
- **Déployé à diverses reprises** sur des projets événementiels (Foire du Trône / Paris Plage)
- **Mis en œuvre** (serveur dédié hébergé DPSP), lors du déménagement de l'Office du Tourisme sur HDV
- **Intégré en 2020**, sur infra DSIN, pour le projet de sécurisation anti véhicules bélier de sites piétons 'sensibles'
- **En phase d'intégration** (environnement dédié), sur infra DSIN, pour la vidéo protections de certains sites municipaux
- **Préparation de la reprise** (avant fin 2021), sur cet environnement dédié 'sites municipaux', de caméras (numériques)

Périmètre du besoin

✓ **Comptage**

✓ **Vidéo**

✓ **Interphonie**

✓ **Anti intrusion**

✓ **Contrôle(s) d'accès** (carte professionnelles)

✓ **Hyperviseur** (IHM)

✓ **Gestion(s) des visiteurs** (VP non résidents / autres ...)

✓ **Rattachement au mur d'images**

Hors Périmètre (pris en charge par la ville)

✓ **Infras SI :**

- Serveurs
- Réseau (éléments actifs)
- Câblage (rocares f.o. + raccordements équipements terminaux)
- Postes opérateurs
- Hébergement logiciels

✓ **Aménagements et locaux dont :**

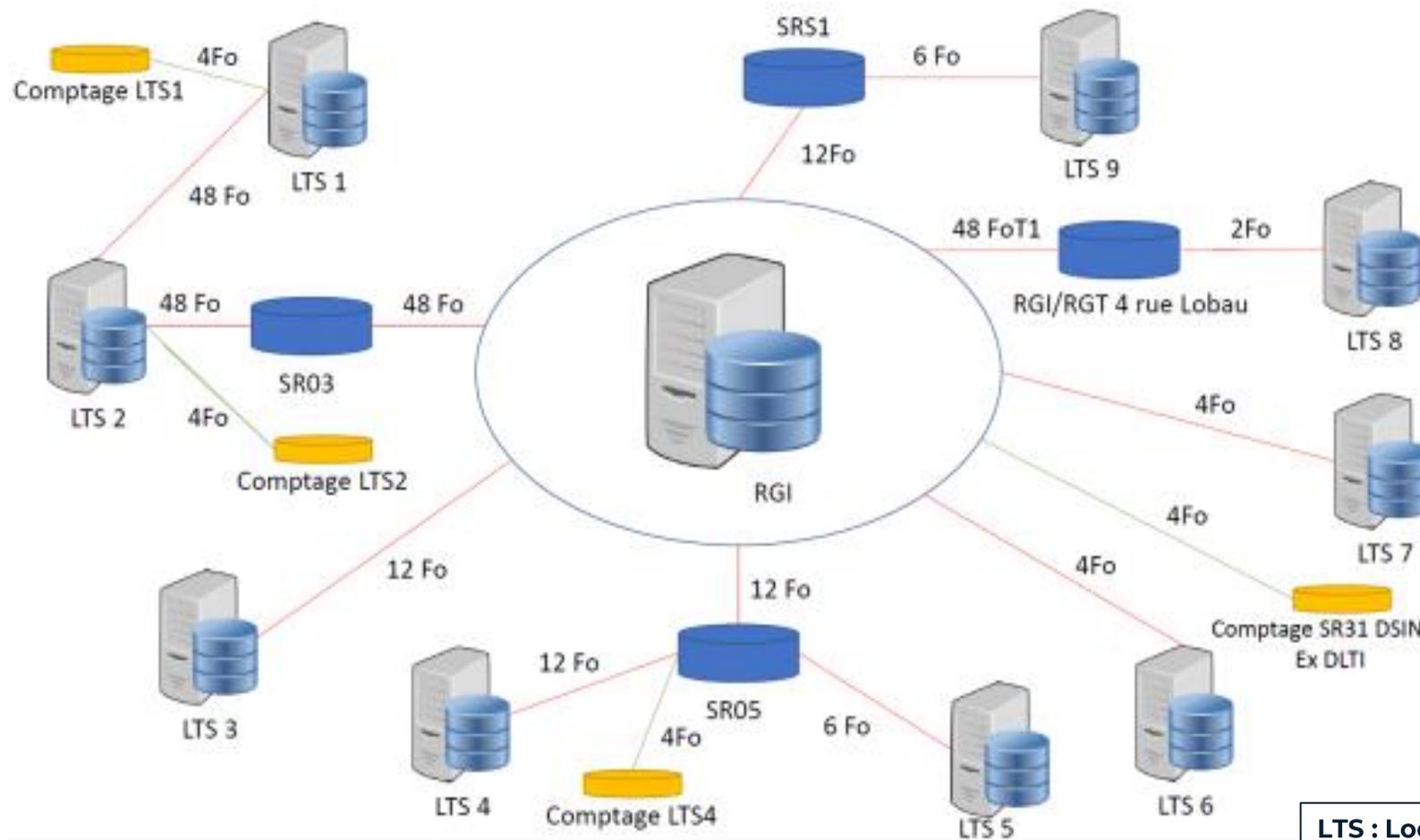
- PCS (réalisé)
- Locaux techniques (positionnements / sécurisation)
- Traitements des accueils et circulations (suite étude 'flux')

État des lieux

Le système actuel comprend :

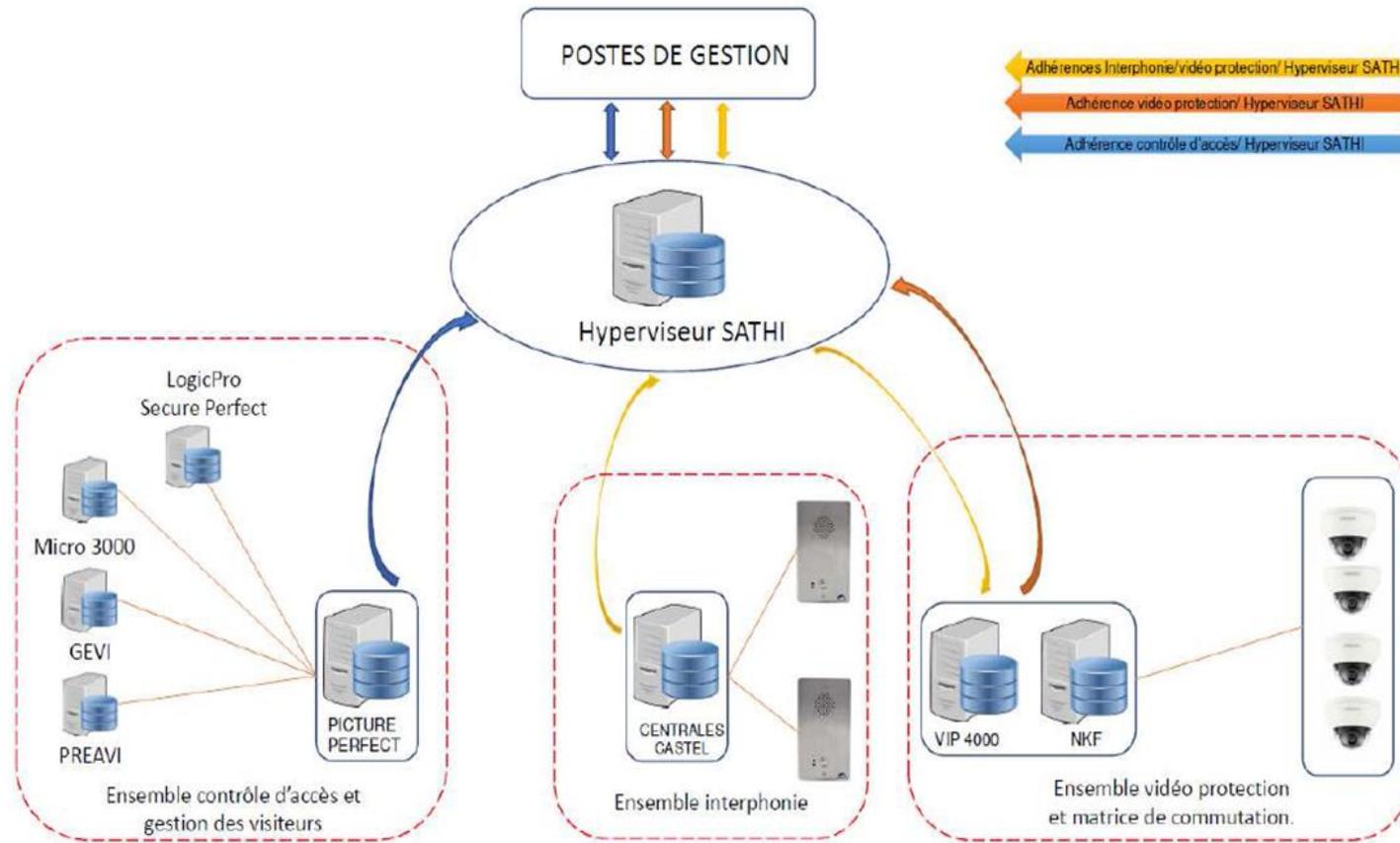
- ✓ Des serveurs applicatifs et un réseau dédiés
- ✓ Des serveurs de stockage vidéo dédiés
- ✓ Des locaux techniques de sûreté
- ✓ Un PC sûreté
- ✓ Des postes d'exploitation :
 - opérateurs du PC Sûreté
 - enrôlement
 - administration
- ✓ Un mur d'images
- ✓ Des caméras :
 - de différents types
 - attachées à différents systèmes
- ✓ Des lecteurs de badges
- ✓ Des obstacles de divers types
 - tripodes
 - portillons
 - portes
 - barrière levante
 - bornes escamortables
- ✓ Des interphones
- ✓ Des dômes de comptage et afficheurs
- ✓ Un système de détection d'intrusion

État des lieux



LTS : Local Technique Sécurisé
RGI : Répartiteur Général Informatique
SR : Sous répartiteur

Le système d'information



Les enjeux du projet

- ❑ **Une prise en charge des infras. (serveurs / réseau/ câblages / PC d'exploitation) par la DSIN**
- ❑ **Un écosystème Vidéo MILESTONE à compléter**
- ❑ **Des sous-systèmes aussi indépendants que possible et correspondant à des normes et standards du marché**
- ❑ **Une continuité de service assurée (pertes minimisées et contrôlées) tout au long du déploiement (phasage) du projet**

Et des évolutions potentielles attendues sur les périmètres suivants :

- ✓ Comptage
- ✓ Interphonie
- ✓ Anti intrusion
- ✓ Vers une analyse vidéo intelligente
- ✓ Contrôle(s) d'accès des 'résidents'
- ✓ Hyperviseur
- ✓ Gestion(s) des visiteurs
- ✓ Rattachement au mur d'images existant

03

Attentes

**Ville de Paris dans la
présente réunion**

Attentes de la Ville dans la présente réunion

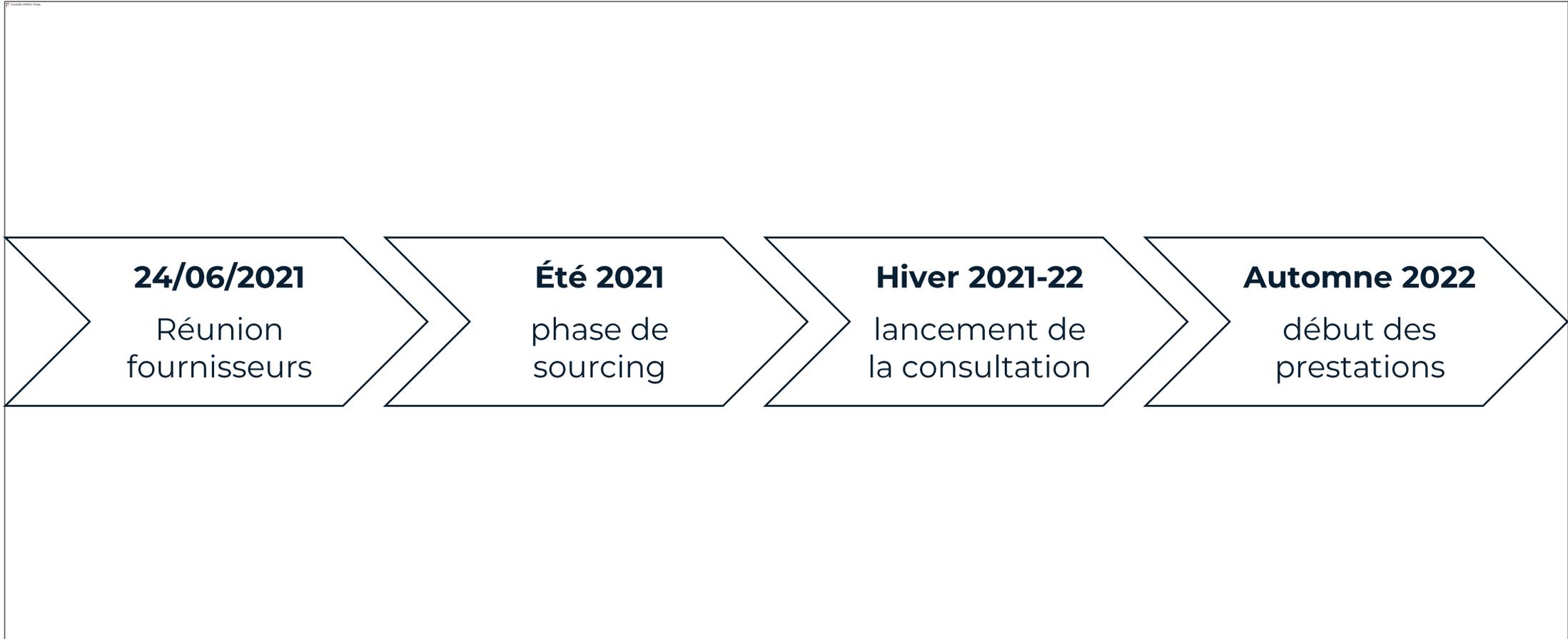
Évaluer :

- ✓ Les approches d'acteurs sur les différents domaines
- ✓ Les solutions techniques existantes et adaptée aux besoins de la ville ainsi que les conditions de mise en œuvre
- ✓ Un système Agile : stable, évolutif,
- ✓ Le coût estimatif du projet
- ✓ Le ou les cadre(s) d'achat

04

Calendrier prévisionnel

Calendrier prévisionnel



05

Répondre à nos consultations

Accéder aux marchés franciliens

MAXIMILIEN : LE PORTAIL DES MARCHES PUBLICS FRANCILIENS

<http://maximilien.fr> (accès à l'Espace Entreprises)

- Une inscription simplifiée
- Accès à la programmation achats des collectivités d'IDF
- Inscription à l'alerte email automatique
- Outil privilégié pour les échanges avec les soumissionnaires par messagerie sécurisée
- Informations sur les groupements momentanés d'entreprises (GME)

Recommandations pour répondre à nos consultations

- **Seule** : l'entreprise dispose des capacités et des moyens
- **En groupement (co-traitance)** : groupement momentané d'entreprises (GME), s'associer pour être plus pertinent
 - ✓ L'intérêt : réunir des compétences et / ou des capacités
- **Sous-traitance** : dans ce cas, aucun lien contractuel entre le sous-traitant et la personne publique. Permet également d'apporter des compétences et/ou capacités

Ex : en cas de niveau minimum de capacité exigé sur le chiffre d'affaires, celui-ci sera apprécié en cumulant les CA de chaque membre du groupement

Nos attentes

Des solutions répondant aux besoins exprimés avec :

- **Un mémoire technique exhaustif et clair** qui respecte le cadre de réponse fourni par la Ville (Cadre de Mémoire Technique)
- **Une offre optimisée en fonction des critères**, énoncés au règlement de consultation avec leurs pondérations

Recommandations concernant la dématérialisation

- Pour toutes les consultations lancées depuis le 1er octobre 2018, SEULS LES PLIS ELECTRONIQUES SONT ACCEPTES
- Tester votre configuration en ligne
- Pas de signature (manuscrite ou électronique) exigée au moment du dépôt du pli
- Faire une copie de sauvegarde

Quelle signature électronique ?



Signature exigée pour l'attributaire **UNIQUEMENT**

Quelles **pièces** ?

- ACTE D'ENGAGEMENT
- MISE AU POINT LE CAS ECHEANT
- DC4 (ACTE DE SOUS-TRAITANCE) LE CAS ECHEANT

Nécessité d'acquérir un **CERTIFICAT ELECTRONIQUE NOMINATIF** qui garantit :

- LA PERIODE DE VALIDITE
- LA CHAINE DE CERTIFICATION
- LA NON REVOCATION
- LA NON REPUDIATION

Obtenir la signature :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/dematerialisation-publication-version-3-janvier-2019-des-guides-tres-pratiques-pour-accompagner>

06

Questions-réponses

Questions-réponses (1/3)

- 1. Quelle procédure choisie pour la mise en concurrence (ouverte, restreinte, avec négociation ou non, allotissement) ?**

Ce point n'est pas encore défini à ce stade.

- 2. Pouvez-vous préciser la volumétrie et le détail des quantités par type de matériel (caméras, ...) ?**

Ces éléments seront portés à votre connaissance lors de la mise en concurrence (DCE).

- 3. Avez-vous des attentes spécifiques en matière de cyber-sécurité et de RGS dans le cadre de ce projet ?**

Ces éléments seront portés à votre connaissance lors de la mise en concurrence (DCE).

- 4. Des innovations en matière de détection audio existent. Sont-elles pertinentes pour ce projet ?**

Oui, à étudier.

- 5. Est-il prévu d'intégrer l'ANSII dans le projet sur toutes les questions liées à la sécurité et la défense des systèmes d'information ?**

Oui.

- 6. Nous avons des propositions à vous faire en matière de géolocalisation, quel est le point d'entrée ou de contact pour la phase de sourcing ?**

Les entreprises qui ont sollicité un échange avec la Ville lors de leur inscription à la réunion seront contactées par mail. Pour toute demande ou observation complémentaire, merci d'envoyer un mail à : dfa-sara-par@paris.fr (Pôle Achats Responsables de la Direction des Finances et des Achats)

- 7. La gestion de crise est-elle intégrée au projet ?**

Il n'est pas prévu d'intégrer cet aspect en tant que tel dans le projet. La dimension gestion de crise se gère en lien avec les autres intervenants sur l'espace public parisien.

Questions-réponses (2/3)

8. Pouvez-vous nous apporter des précisions sur le comptage des flux existant (par bâtiment, par étage, par type d'évènement) ?

Un comptage existe dans les salons. Il n'existe pas aujourd'hui de comptage complet du bâtiment. Des évolutions du système de comptage sont possibles à terme.

9. Le projet inclue-t-il des dimensions « étude » ? Un accompagnement technique est-il envisagé ?

Une assistance à maîtrise d'ouvrage sur le besoin fonctionnel existe. Des demandes complémentaires sont possibles. Sur la partie réseau / infrastructures, l'AMO est faite en régie.

10. Quelle est la politique de la Ville de Paris vis-à-vis du moratoire du gouvernement Trump envers les opérateurs chinois ? Quelle est la politique de la Ville concernant les tensions internationales sur les matières premières ?

Pour rappel, le CCP repose sur le principe fondamental de la liberté d'accès à tous aux consultations.

En matière de politique achats, la Ville de Paris s'inscrit dans la lignée des directives de Bercy : souplesse envers les fournisseurs en cas de retard d'approvisionnement, etc. Une étude est en cours avec la DAJ de la Ville sur la possibilité de recourir à la théorie de l'imprévision qui permettrait, dans des cas particuliers, d'indemniser les titulaires de nos marchés.

La DFA dispose de leviers et outils adaptés pour évaluer dans ses consultations la qualité des offres déposées par les entreprises. Cette notion de qualité intègre l'ensemble des aspects liés au développement durable (économique, environnemental et social). À titre d'exemple, un critère basé sur l'indice COFACE a récemment été intégré à une consultation pour noter les offres selon les risques liés aux pays de provenance.

Questions-réponses (3/3)

Le CCP offre également la possibilité aux acheteurs d'utiliser le critère du coût global d'utilisation. De manière générale, cette possibilité est peu utilisée par les acheteurs publics car reposant essentiellement sur des éléments déclaratifs fournis par les entreprises et qu'il est difficile d'objectiver.

11. Les aspects anti-intrusion liés à la protection des toits et autour du bâtiment de l'Hôtel de Ville sont-ils intégrés au projet ?

Les aspects anti-intrusion rejoignent la problématique du contrôle d'accès au bâtiment. Il n'y a pas d'approche spécifique à la protection des toits ou des façades en raison de la configuration du quartier et de l'absence d'autres bâtiments à proximité de l'Hôtel de Ville. Des aspects anti-intrusion complémentaires concernant certaines salles ou certains bureaux sont possibles.

12. L'hypervision actuelle est-elle gérée en local ou est-elle renvoyée vers un autre site ?

Actuellement, l'hyperviseur est totalement localisé et exploité à destination et sous contrôle des agents de la Ville (DPSP ou Hôtel de Ville)

13. Les aspects liés au système de sécurité incendie sont-ils intégrés au projet ?

Non.

14. Qu'en est-il de la mutualisation des systèmes ?

Ces éléments seront portés à votre connaissance lors de la mise en concurrence (DCE).

Merci de votre attention !

Ressources utiles

<http://www.paris.fr/>

1-Demande de contact avec un acheteur de la Ville

<https://teleservices.paris.fr/sourcing/>

2- Création d'alerte mail sur Maximilien

<https://marches.maximilien.fr/>

3- La politique d'achat de la Ville de Paris

<https://www.paris.fr/pages/la-politique-d-achat-de-la-ville-de-paris-15989>

4- Bourse à la co/sous-traitance sur Maximilien

<http://www.maximilien.fr/>

5- Portail Paris Fournisseur réservé aux titulaires de nos marchés

<http://www.paris.fr/fournisseurs>